

FORMAT DES FICHIERS TARIFS à partir de mars 2016

Format du fichier des GHS

Les variables contenues dans le fichier de GHS sont également présentes dans le fichier NX diffusé par la CNAMTS sur le site www.ameli.fr

GHS-NRO : Numéro du GHS

CMD-COD : Numéro de la CMD

DCS-MCO (1) : Code de l'ASo (activité de soins : M/C/O/D -pour odontologie-)

GHM-NRO : Le numéro de GHM

GHS-LIB : Le libellé du GHM

SEU-BAS : Le seuil extrême bas

SEU-HAU : Le seuil extrême haut

GHS-PRI : Le tarif du GHS

EXB-FORFAIT : Le prix du forfait lorsque l'EXB est financé au forfait

EXB-JOURNALIER : Le prix de la journée lorsque l'EXB est financé à la journée

EXH-PRI : Le prix de la journée au-delà de la borne haute

DAT-EFFET : La date de début d'application de ces tarifs.

(1) Attention : cette colonne correspond à une définition assurance maladie des activités de soins (ajout d'une activité Odontologie : D). Elle ne correspond donc à aucune table diffusée sur le site ATIH. Elle n'est utilisée que dans le cadre d'éventuels contrôles réalisés lors de la liquidation.

Format du fichier des GHT :

GHT-NRO : Numéro du GHT

GHT-LIB : Le libellé du GHT

GHT-PRI : Le tarif du GHT

DAT-EFFET : La date de début d'application de ces tarifs.